

Professeur bilingue de DNL, un nouveau métier

Jean Duverger, *Le français dans le monde* n°349

Dans l'enseignement bilingue, le professeur de « discipline non linguistique » (DNL) joue un rôle central et spécifique. Il enseigne sa discipline en deux langues. Il est un enseignant singulier et spécialisé, mais on constate pourtant que le plus souvent, cette spécialisation originale ne donne pas lieu à une formation sérieuse...

Sans professeur de DNL, pas d'enseignement bilingue. Ce profil de professeur est au centre du dispositif, il représente la grande - voire l'unique - spécificité de ce type d'enseignement. Les observations et les évaluations montrent que son enseignement en langue 2 permet d'améliorer considérablement le rendement de l'apprentissage de cette langue 2 chez les élèves, dans la mesure où il permet d'utiliser cette langue de manière naturelle dans le quotidien scolaire au travers des programmes d'enseignement, où il fait fonctionner cette langue comme outil d'apprentissage et pas seulement comme instrument de communication. Certes les jeux de rôles et les innombrables stratégies communicatives créées par les professeurs de langue sont infiniment utiles et ont permis de réelles avancées pédagogiques, mais en complémentarité, on comprend bien que le professeur de DNL utilisant la langue 2 dans de vrais cours de maths, de biologie, de musique, etc. fabrique de la plus value, ajoute du concret, du sens, de la motivation, de l'attention, car ces disciplines font alors partie de la réalité et du travail scolaires de l'élève, ici et maintenant.

Un nouveau type de professeur

Le professeur de DNL est encore une espèce rare, son statut institutionnel n'est pas stabilisé. Bien que l'on assiste ici ou là à des tentatives pour établir quelques règles, il est encore souvent recruté de manière improbable, en fonction de critères propres à chaque situation. La première raison de ce flou qui caractérise son statut est sans doute due au fait qu'il n'y a pas urgence (ces professeurs sont encore peu nombreux), mais la cause essentielle est ailleurs : on ne sait pas très bien ce que ce nouveau venu doit faire et, surtout, comment il doit le faire. Ses fonctions sont mal définies : il a été inventé et mis en place uniquement pour améliorer le rendement de l'apprentissage des langues étrangères ; son travail est interprété comme devant renforcer celui du professeur de langue, il est un peu vécu comme un supplétif, comme une aide destinée à remédier à des carences du système éducatif en matière d'enseignement des langues étrangères.

Statut par conséquent imprécis, occasionnel, précaire, peu satisfaisant, d'autant qu'on ne se soucie guère des effets de ce type d'enseignement sur sa discipline : est ce positif ? Négatif ? Ou neutre ? Admettons qu'il n'est pas tout à fait ridicule de se poser la question. Cet état de fait ne peut perdurer. Les sections bi/plurilingues se développent car l'on observe partout que le professeur de DNL permet en effet d'améliorer les performances en L2, mais il devient de plus en plus difficile de recruter ce type de professeur, car celui-ci souhaite légitimement être bénéficiaire du dispositif.

C'est sans doute possible, si l'on en juge par certaines observations et évaluations, mais pas dans n'importe quelles conditions. Dans les sections bilingues, les bénéfices cognitifs généraux et l'amélioration des constructions conceptuelles disciplinaires peuvent être au rendez-vous, mais à condition d'identifier et de préciser les fonctions de ce professeur de DNL, d'inventer des stratégies didactiques qui rendent ces bénéfices possibles et, corrélativement, de mettre en place les formations nécessaires.

Définir des tâches

Le professeur de DNL est d'abord professeur d'une discipline et le fait de l'enseigner en deux langues ne doit naturellement pas le détourner de son objectif premier qui est d'aider les enfants à s'appropriier les connaissances et concepts fondamentaux d'une matière. Il doit au contraire tout mettre en œuvre pour que cette singularité qu'est le travail en deux langues soit un « plus » pour sa discipline. Il sait que cette façon de travailler améliore l'apprentissage de la langue 2 et tant mieux, mais il doit, me semble-t-il, être au clair : ce gain linguistique n'est pour lui qu'un objectif second. Schématiquement, les pratiques actuelles du professeur de DNL peuvent se typologiser en trois formules :

Le professeur donne en L2 le cours ordinaire qu'il donnerait en L1, donc en traduisant son cours de L1 en L2 ; variante possible : cours en L1, puis répétition (totale ou partielle) en L2.

Le professeur fait son cours ordinaire en L1 et, régulièrement, il fait un cours supplémentaire entièrement en L2. Le professeur fait un cours original, articulant les contenus, les méthodologies et les langues ; on est alors dans

l'enseignement « intégré », qui se décline en de nombreuses variantes : ou bien on élabore à l'avance des thématiques et des contenus originaux, ou bien, cas le plus fréquent, on prend comme trame de travail le programme officiel national et, pour chaque thématique, on fait des ajouts, des incises, des ouvertures...

Toutes ces formules peuvent, à des degrés divers (liés naturellement aux personnes), donner des résultats positifs concernant l'apprentissage de la L2. Mais il est clair que seules les deux dernières peuvent apporter un gain cognitif au niveau de la discipline ; l'inconvénient majeur de la seconde formule étant le besoin de temps supplémentaire et son aspect plus quantitatif que qualitatif : elle ajoute (de manière différée), mais permet-elle d'approfondir les concepts ? La troisième formule semble mieux répondre à la définition de l'enseignement bilingue entendu comme un dispositif qui ne saurait se réduire à une somme d'enseignements monolingues. C'est la plus féconde cognitivement, et sans doute la plus réaliste institutionnellement.

Inventer des didactiques

À partir de cette troisième formule, on tente ici de définir succinctement quelques principes didactiques, quelques tâches spécifiques au professeur de DNL comme :

mettre en relation, pour chaque thématique, chaque sujet d'études, des objectifs et contenus issus de manuels scolaires en L1 et en L2, en visant l'enrichissement, l'ouverture, l'approfondissement des savoirs. Si l'on garde la trame du programme officiel, on cherchera des ajouts, des incises, des références culturelles différentes, des documents qui élargissent, approfondissent, alternent les points de vue. On est dans le comparatif, dans les regards croisés et l'on sait bien que cette approche est enrichissante. Au total, l'épistémologie de la discipline est revisitée, c'est bon pour l'enseignement-apprentissage de cette discipline.

Mettre aussi en relation des méthodologies, des stratégies d'apprentissage, des angles d'attaque différents, des conceptions différentes de l'acte d'apprendre. Il y a là une aide puissante aux constructions conceptuelles chez l'élève.

Enfin, mettre en relation les langues, de façon ordonnée et raisonnée, tout au long du déroulement du cours. Mais tout cela ne s'invente pas, une formation est nécessaire.

Une nécessaire formation

Le professeur de DNL n'est pas un professeur de langue : une formation linguistique est donc nécessaire. On établira donc des distinctions entre ses besoins à l'écrit et à l'oral, en compréhension et en expression. Concrètement, en utilisant les critères proposés par le CECR et pour donner des repères sans doute contestables, on peut raisonnablement penser que le minimum exigible pour un professeur de DNL (avec sans doute quelques variations selon les disciplines) devrait se situer au niveau C1 pour l'écrit - l'écrit étant dominant et exigeant au niveau de l'enseignement des disciplines -, et B2 pour l'oral - l'oral pouvant se gérer en utilisant la microalternance codique. Par ailleurs, il convient sans doute de mettre l'accent sur des compétences linguistiques particulières, propres à chaque discipline : le français utilisé dans chaque discipline est en effet une sorte de français de spécialité et il importe que le professeur le perçoive, le comprenne et l'intègre. Il ne s'agit pas seulement de lexique particulier, mais plutôt, et surtout pour lui, de s'approprier des types de discours plus ou moins spécifiques à la matière enseignée, des manières particulières d'utiliser la langue et ses variations (sans parler des cartes, schémas, graphiques, diagrammes, etc. riches de marqueurs linguistiques et culturels). Enfin, il faut sans doute mettre l'accent sur un entraînement à utiliser de manière pertinente les différentes formes de micro-alternance codique : micro-alternances de reformulation, d'explicitation ou traduction, de recherche et interrogation, de maintien de la communication, etc.

Du linguistique et du didactique

Une formation didactique est par ailleurs à inventer, en tout cas à identifier, clarifier et évaluer (des recherches action-formation seraient nécessaires afin d'expérimenter des protocoles didactiques). Pour l'heure, en effet, chacun fait comme il peut, avec bien peu de balises. Que faudrait-il apprendre en priorité ?

Apprendre à fabriquer des dossiers thématiques, sans forcément modifier les programmes nationaux ; apprendre à travailler les comparaisons au plan des contenus, au plan conceptuel, au plan des méthodologies d'apprentissage. Ces dossiers pourraient être constitués à partir (d'abord, mais pas seulement) des manuels scolaires des deux langues, d'où la création de médiathèques permettant de jouer le rôle de banques de données. Apprendre à construire un déroulement de cours à structure bilingue, à partir du titre jusqu'aux synthèses finales : gérer les alternances séquentielles (les observations, expériences ou illustrations successivement introduites tantôt en L1 tantôt en L2), les alternances de marquage qui renforcent les constructions conceptuelles (expression des titres, des définitions, des synthèses dans les deux langues...).

Apprendre à trouver des formules appropriées pour l'évaluation : bien identifier ce qui est de l'ordre du

linguistique, de ce qui est de l'ordre de la discipline.

Et puis, apprendre avec d'autres professeurs (de langues mais aussi d'autres disciplines), dans le cadre de pédagogies de projets.

Ces apprentissages seraient naturellement et largement facilités par des stages significatifs dans les classes de collègues des pays de la langue 2.

On le voit, il est possible, mais surtout souhaitable, de donner une identité professionnelle au professeur de DNL ; l'utilisation de la langue 2 en cours de DNL est en effet quelquefois médiocre, très approximative, ce qui est alors contre productif... Cessons de recruter les professeurs de DNL à la sauvette et tentons de leur donner une formation spécialisée, tant au plan linguistique qu'au plan didactique. On en est aux balbutiements (il existe peu de littérature pédagogique les concernant). Le prof de DNL pourrait être le prototype du professeur de demain, voire du citoyen de demain. Mais pour l'heure, dans le dispositif bilingue, entre le professeur de L2 et celui de DNL, il faut résolument installer du « gagnant-gagnant ».

Jean Duverger, *Le français dans le monde* n°349